

ANNEXE 6 - PROTHESES AUDITIVES

Recommandations concernant l'achat de prothèses auditives

Cette note de recommandations est basée sur l'expérience personnelle d'un bénéficiaire en France du RCAM. Elle n'a donc qu'une valeur indicative, l'expérience d'autres assurés pouvant être différente.

Etude de marché sommaire pour l'achat de prothèses auditives

Préalablement à l'achat des prothèses, j'ai contacté plusieurs audioprothésistes en Belgique et en France pour essayer gratuitement des prothèses, comme le permet la législation dans les deux pays. Compte tenu des prix différents pratiqués, j'ai décidé d'investiguer ce marché très fermé au néophyte et générateur d'abus tant pour les patients que les organismes de remboursement. J'ai même participé en octobre 2014 au congrès annuel des audiologues à Paris afin de mieux appréhender ce domaine.

1) Matériel disponible sur le marché

Cinq marques principales se partagent le marché mondial. Il s'agit de Siemens (Signia nouvelle génération), Phonak, ReSound (GN Group), Oticon et Starkey. TOUTES les autres marques sont soit des chaînes de revendeurs (Entendre, Audika, Afflelou, etc...) soit des sous marques des cinq leaders mondiaux. L'Europe est sans contestation en première position (Siemens Allemagne, Phonak Suisse et Resound Danemark), avec des labo de recherche à travers le monde (Europe et USA) et la fabrication en Asie pour la majorité. Toutefois ce marché évolue très vite et de nouveaux acteurs apparaissent comme Philips.

2) Fonctionnalités et confort types de prothèses

Compte tenu de mon handicap (surdité moyenne) et mon goût pour les nouvelles technologies, je me suis concentré sur les prothèses haut de gamme offrant un confort auditif, physique et esthétique optimum.

Types de prothèses

- Contour d'oreille tube auriculaire :

Sur ce type de prothèses, micro et écouteur se trouvent dans le même module et un tube plastique avec un bouchon auriculaire moulé renvoie le son de l'écouteur (haut-parleur) dans le conduit auditif.

Avantage : peu onéreux. Inconvénient : inesthétique à cause du tube plastique très visible, peu performant du fait de la proximité micro-écouteur avec effet larsen peu contrôlable et surtout le conduit auditif est bouché pratiquement totalement (moulage du conduit auditif) et limite l'audition directe. Ceci est important pour les patients atteints de surdité moyenne ou légère pour qui le maintien de l'audition directe est important.

- Contour d'oreille, écouteur déporté :

Sur ce type de prothèses, le ou les micros sont situés sur le module principal (sur le pavillon de l'oreille) et l'écouteur est situé dans le conduit auditif, maintenu par une « tulipe » qui laisse passer les sons directs extérieurs. L'écouteur est relié à la prothèse par un fil électrique transparent semi rigide pratiquement invisible.

Avantages : très esthétique, excellentes performances acoustiques, possibilité de remplacer l'écouteur, audition directe totale. Inconvénient : le prix, au-delà de 2.500 € la paire pour les plus sophistiquées.

- Intra-auriculaire :

Ce type de prothèse est totalement logé dans le conduit auditif

Avantages : impression que les prothèses sont invisibles ! Inconvénient : elles bouchent totalement le conduit auditif (moulage du conduit auditif), risque de perte plus important, performances limitées par l'effet larsen, prix élevé, mise en place des batteries difficile (lorsqu'elles ne sont pas rechargeables).

Fonctionnalités

Les fonctionnalités sont diverses suivant les marques et types.

J'ai particulièrement étudié d'un point de vue technique la prothèse ReSound LiNX quattro. Contour d'oreille à écouteur déporté.

- Fonctionnement en protocole propriétaire pour la connexion entre les deux prothèses, connexion en Bluetooth pour les réglages audiologistes entre l'ordinateur et les prothèses et avec un smart phone Apple ou Android.
- La connexion entre les prothèses permet un réglage du volume des micros (il y en a 4 par prothèse) en fonction de la provenance du son, en permanence. Cela permet une orientation spatiale du patient qui peut situer dans l'espace d'où vient le son. Cette fonctionnalité est extrêmement importante car elle influence la perception des sons par l'oreille interne et favorise donc une meilleure gestion de l'équilibre et de la stabilité visuelle. Toutefois les réglages doivent être contrôlés périodiquement pour éviter un déséquilibre entre les 2 prothèses.
- La connexion avec un smart phone permet grâce à une application, de contrôler les prothèses (volume, tonalité, mode intérieur, extérieur, réunion, etc...), contrôle du générateur acouphène (Titinius en anglais), utilisation en mode baladeur pour écouter la musique (napster ou Deezer si vous êtes abonné !), écouter le son des vidéos de votre smart phone, écouter le son de la TV en direct (interface nécessaire) ou répondre aux communications téléphoniques... Mais aussi retrouver ses prothèses grâce à un localisateur.
- Pour l'audioprothésiste la connexion via un ordinateur et une interface USB Bluetooth permet d'accéder à tous les réglages de base et d'adapter la prothèse à l'audiogramme du patient pendant la durée de vie des prothèses. Il permet aussi de programmer les paramètres accessibles par le patient à l'aide de son smart phone.

La prestation maintenance/suivi prévue dans la facturation de vente des prothèses utilise cette

application non accessible au patient. En France, les contrats prévoient un suivi sur 4 ans, mais malheureusement le RCAM n'autorise pas (sauf exception) le remplacement des prothèses avant 5 ans.

- Le remplacement des piles étant très fréquent selon l'usage qui est fait des prothèses (habituellement une semaine), des appareils rechargeables sont largement plus économiques et plus faciles à utiliser.

Le prix des prothèses

Au moment de cette étude de marché, le prix des prothèses variait assez fortement entre la France et la Belgique, et entre les revendeurs.

Les prix incluent généralement l'adaptation à l'achat et la maintenance et le suivi pour cinq ans (ou pour la durée de vie des prothèses), ainsi qu'une garantie/assurance de quatre ans.

Certains revendeurs proposent également une deuxième paire de prothèses (de moindre niveau de qualité) pour 1 € supplémentaire, ce qui peut être intéressant en cas de perte, casse ou vol notamment lors de la 5^{ème} année non couverte par l'assurance. Il faut bien préciser que c'est un argument commercial sur lequel il ne faut pas se baser pour l'achat des prothèses !

Pour mémoire, le RCAM rembourse les prothèses tous les cinq ans (sauf en cas de variation des conditions audiométriques et sur prescription d'un ORL), à concurrence de 85 % avec un plafond de 1.500 € par prothèse.

Jacques Babot
11/2022